

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 avril 2014

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.
Noël POINTET est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jean-Marie ROUSSEL souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers et conseillères.
Il désire organiser les compétences autour des grands pôles de l'habitat, de l'économie, de l'emploi, du vivre ensemble et de la santé. Une attitude ouverte et accueillante est nécessaire afin de faire avancer le débat démocratique. C'est pourquoi il invite l'opposition à s'investir dans les différentes commissions. Enfin il espère un investissement de chacun des conseillers municipaux afin d'apporter ses savoirs : savoirs faire et savoir être ; ceci dans un esprit constructif pour un mandat fructueux.

I – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

1) Certificat d'urbanisme

| | | |
|-------------------------------------|------------------------|--|
| CU 14-002 21 rue Elisée Cusenier | SCP Zimmermann-Bruchon | Savoir si la construction de pavillons est réalisable Avis favorable |
|-------------------------------------|------------------------|--|

2) Déclarations préalables

| | | |
|---------------------------------|-----------------|---|
| DP 14-011 19 rue d'Oupans | FRUGIER Nicolas | Construction piscine Avis favorable |
| DP 14-012 9 les Essarts | FLEURY Alain | Installation panneaux photovoltaïques Avis favorable |
| DP 14-013 7 rue des Vergers | TRUCHE Josiane | Création porte sur façade Nord Avis favorable |
| DP 14-014 16 rue des Granges | FLEURY Laurent | Installation panneaux photogénérateurs Avis favorable |

3) Permis de construire

| | | |
|---------------------------------------|---------------------------|--|
| PC 14-002 16 rue des Prés | SCI ISTACE/NAYENER | Cabinet kinés + 1 logement Avis favorable |
| PC 14-003 12 rue du Tertre | BOURGEOIS Patrick | Extension habitation Avis favorable |
| PC 14-004 31 b rue des Granges | JEANNEROD Alexandre | Extension habitation Avis favorable |
| PC 14-005 6 rue de Vevant | BOURDENET Sébastien | Construction maison Avis favorable |
| PC 14-006 6 rue Bellevue | MAITRE Bruno | Construction garage Avis favorable (sous réserve de la décision de la DDT) |
| PC 14-007 44 rue Cusenier | Solidarité Doubs Handicap | Transformation garage en chaufferie bois Avis favorable |
| PC 14-008 13 et 15 rue des Granges | MOREL Martial | Restructuration de 2 anciens corps de ferme Avis favorable |

B- Retours dossiers DDT

1) Déclarations préalables

| | | |
|---------------------------------|----------------------|--|
| DP 14-002 1 rue de Bermotte | MARGUIER Claude | Création abri bois Avis de non opposition |
| DP 14-004 11 rue des Vergers | FONTAINE Romuald | Création d'une murette Avis de non opposition |
| DP 14-006 36 rue des Oiseaux | CUCHEROUSSET Bernard | Construction piscine Avis de non opposition |
| DP 14-008 17 rue de Bermotte | POUYET Daniel | Construction garage Accordé |
| DP 14-009 3 rue des Lilas | LOMBARDOT Dominique | Changement tuiles et pose de 2 vélux Accordé |
| DP 14-010 2 rue de Traverse | CHIBOUT Stevens | Pose station photovoltaïque Gestion tacite |
| DP 14-011 19 ue d'Oupans | FRUGIER Nicolas | Construction piscine Demande pièces manquantes |
| DP 14-012 9 les Essarts | FLEURY Alain | Installation panneaux photovoltaïques Arrêté de non opposition |
| DP 14-013 7 rue des Vergers | TRUCHE Josiane | Création porte sur façade Nord Modification du délai d'instruction |

2) Permis de construire

| | | |
|---|-----------------------------|---|
| PC 13-014 « Devant Croix de Pierre » | SCI FIHD / Entreprise Aurea | Construction bâtiment industriel Accordé |
| PC 13-019 13 rue des Oiseaux | AYRAULT Anthony | Construction d'une véranda Demande de pièces manquantes |
| PC 14-001 21 rue de Vevant | MAI Henere | Construction maison individuelle Accordé |
| PC 14-002 rue des Prés | SCI ISTACE/NAYENER | Cabinet kinés + 1 logement Demande de pièces manquantes |
| PC 14-003 12 rue du Tertre | BOURGEOIS Patrick | Extension habitation Demande de pièces manquantes |

3) Divers

Courriers réfection toit à l'identique :

- M. MARGUIER André – 6 rue des Oiseaux
- M. POURCELOT Jean – 8 rue de la Pissoire

PC 12-018 VIEILLE Sébastien Construction d'un bâtiment de stockage de matériaux bois, d'un local de vente et de bureaux. Surface : 1 852 m².
rue des Planches (zone Croix de Pierre)
L'entreprise VIEILLE a demandé le retrait de son permis afin d'étudier un nouveau projet sur les mêmes parcelles.
Le permis est donc retiré.

II – Indemnités de fonction des élus

Avec une population de 1 218 habitants, le montant de l'enveloppe globale autorisé est de :

- indemnité maximale du maire : 43 % de l'indice 1015, soit 1 634,63 € ou 1 325,19 € nets ;
- indemnité maximale des adjoints ayant délégation : 16,5 % de l'indice 1015 pour chacun des 4 adjoints soit 627,24 € ou 561 € nets.

Propositions :

- indemnité allouée au maire : 38 % (1 444,55 € bruts ou 1 171,00 € nets) ;
- indemnité allouée à chacun des 4 adjoints : 9 % (342,13 € bruts chacun ou 306,00 € nets).

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les propositions du maire.

III – Indemnité percepteur

Pour la confection des documents budgétaires, il est décidé :

- de demander le concours de Mme Borie, receveur municipal pour assurer des prestations de conseil,
- de lui accorder l'indemnité de conseil au taux de 50 % l'an,
- de lui accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30 €.

Décision approuvée à la majorité par 12 voix « pour » et 3 abstentions.

IV – Vote du budget 2014

a) Vote des 4 taxes

| | 2013 | | | SIMULATIONS | | | | | | |
|---------------------------------|------------------|-------|----------------|------------------|--------------|----------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| | | | | 2014 | | | | | | |
| | bases imposition | taux | Produit | bases imposition | Taux | Produit | Taux +1% | Produit | Taux +2% | Produit |
| taxe d'habitation | 1 019 511 | 16.84 | 171 685 | 1 045 000 | 16.84 | 175 978 | 17.01 | 177 754 | 17 18 | 179 531 |
| taxe foncière (bâti) | 841 956 | 12 13 | 102 129 | 912 700 | 12 13 | 110 710 | 12.25 | 111 806 | 12.37 | 112 901 |
| taxe foncière (non bâti) | 110 836 | 21 14 | 23 431 | 112 500 | 21 14 | 23 782 | 21.35 | 24 019 | 21.56 | 24 255 |
| Cotisat° foncière entr. | 98 824 | 20.59 | 20 348 | 94 700 | 20.59 | 19 499 | 20.80 | 19 698 | 21.00 | 19 887 |
| TOTAL | | | 317 593 | | | 329 969 | | 333 277 | | 336 574 |

Sur le produit des 4 taxes, 44 581,00 € seront versés au profit du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), destiné à compenser les effets de la réforme de la taxe professionnelle.

L'exposé du maire entendu, le Conseil municipal décide à l'unanimité un gel des taux.

b) Vote des budgets

Présentation des budgets 2014 par le Maire:

Budget communal

| | | | |
|----------------------------|--------------|----------------------------|----------------|
| Dépenses de fonctionnement | 777 257,00 € | Recettes de fonctionnement | 1 378 602,42 € |
| Dépenses d'investissement | 384 378,00 € | Recettes d'investissement | 471 728,95 € |

Le budget communal est accepté à la majorité par :

- 12 voix « pour »,
- 1 voix « contre » : Alain Fleury s'oppose aux 9 000.00 € d'indemnité allouée à la famille PESEUX, inscrits dans le compte « Autres charges exceptionnelles » et n'ayant pas été soumis au vote lors de la réunion de Conseil du 7 mars 2014.
- 2 abstentions : Jean-Claude BULLE et Christiane MOREL.

Budget assainissement

| | | | |
|----------------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| Dépenses de fonctionnement | 144 030,28 € | Recettes de fonctionnement | 155 897,56 € |
| Dépenses d'investissement | 72 608,00 € | Recettes d'investissement | 72 608,00 € |

Le budget assainissement est accepté à l'unanimité.

Budget forêt

| | | | |
|----------------------------|-------------|----------------------------|-------------|
| Dépenses de fonctionnement | 49 445,00 € | Recettes de fonctionnement | 70 900,47 € |
| Dépenses d'investissement | 15 036,27 € | Recettes d'investissement | 15 036,27 € |

Le budget forêt est accepté à l'unanimité.

Budget CCAS

| | | | |
|----------------------------|------------|----------------------------|----------|
| Dépenses de fonctionnement | 6 620,00 € | Recettes de fonctionnement | 129,00 € |
| Dépenses d'investissement | 0,00 € | Recettes d'investissement | 0,00 € |

Le budget CCAS est accepté à l'unanimité.

Pendant la réunion budgétaire, il a été abordé la durée d'amortissement au budget assainissement. La durée de 60 ans, n'est pas adaptée ; c'est pourquoi le Conseil municipal décide que les nouveaux investissements seront amortis sur 40 ans.

V – Délégations et commissions

Délégations au maire

Délibération de délégations consenties au maire par le Conseil municipal (consultable en mairie).

Délégations aux adjoints, fixées par arrêté par le maire :

- Christiane ROUGET : Gestion du personnel, administration générale et finances ;
- Henri PHARIZAT : Urbanisme-voirie, aménagement du territoire, signalisation et sécurité ;
- Agnès AUBERT : Vie scolaire et périscolaire, vie associative et culturelle ;
- Robert ANTONI : Economie-Emploi, développement, environnement et travaux.

FINANCES :

Responsable : Christiane ROUGET
Membres : les membres du Conseil municipal

BATIMENTS COMMUNAUX – ASSAINISSEMENT :

Responsable : Robert ANTONI
Membres : Noël POINTET, Alain FLEURY, Jean-Claude BULLE, Alain PESEUX et Henri PHARIZAT
Membres associés :

FORET - AGRICULTURE :

Responsable : Alain PESEUX
Membres : Marc FAIVRE et Dominique PERRIER
Membres associés :

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – VOIRIE :

Responsable : Henri PHARIZAT
Membres : Dominique PERRIER, Robert ANTONI, Alain PESEUX, Jean-Claude BULLE, Noël POINTET
Membres associés :

EMBELLISSEMENT – FLEURISSEMENT :

Responsable : Jocelyne WOILLARD
Membres : Marc FAIVRE
Membres associés :

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Titulaires : Jean-Marie ROUSSEL, Agnès AUBERT et Jean-Claude BULLE
Remplaçant : Robert ANTONI

INFORMATION – COMMUNICATION :

Responsable : Christiane ROUGET
Membres : Agnès AUBERT
Membres associés :

COMMERCE – ARTISANAT :

Responsable : Stéphanie BELIARD
Membres : Marc FAIVRE et Robert ANTONI
Membres associés :

APPEL D'OFFRES : M. le Maire, 3 élus titulaires et 3 élus suppléants

Sont élus membres titulaires : Robert ANTONI, Noël POINTET et Jean-Claude BULLE.

Sont élus membres suppléants : Stéphanie BELIARD, Henri PHARIZAT et Christiane MOREL

ENFANCE – JEUNESSE - VIE CULTURELLE :

Responsable : Agnès AUBERT
Membres : Marie-José POUYET, Christiane ROUGET et Jocelyne WOILLARD
Membres associés :

LIEN ET COORDINATION INTERASSOCIATIVE

Responsable : Marie-José POUYET
Membres : Agnès AUBERT et Jocelyne WOILLARD
Membres associés :

SANTE :

Responsable : Dominique PERRIER
Membres : Agnès AUBERT, Marie-José POUYET, Christiane MOREL et Robert ANTONI
Membres associés :

REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ECOLE :

Responsable : Jean-Marie ROUSSEL
Membres : Agnès AUBERT, Noël POINTET

IMPOTS :

Responsable : Jean-Marie ROUSSEL
Membres : 6 titulaires + 6 suppléants
Une liste de 12 noms pour les commissaires titulaires et de 12 noms pour les commissaires suppléants sera proposée aux impôts pour désignation parmi ces personnes.

Centre Communal d'Action Sociale :

Responsable : Jocelyne WOILLARD
Membres : Dominique PERRIER, Marie-José POUYET, Robert ANTONI, Christiane MOREL et Stéphanie BELIARD
6 membres extérieurs

SYNDICAT DE LA HAUTE-LOUE :

2 titulaires : Maurice THIEBAUD et Robert ANTONI
2 suppléants : Pierre PATER et Agnès AUBERT

CNAS (COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE)

Représentant des élus : Christiane ROUGET
Représentant du personnel : Anne CHAUVIN

ELECTIONS

Délégué de l'administration : Christiane ROUGET
Délégué auprès du Tribunal de Grande Instance : Narcisse POURCELOT

CORRESPONDANT PREVENTION ROUTIERE : Robert ANTONI

CORRESPONDANT DEFENSE : Dominique PERRIER

CORRESPONDANT « AGES ET VIE »

Titulaire : Christiane ROUGET
Suppléant : Robert ANTONI

Chaque commission est ouverte aux personnes extérieures au Conseil. Toute personne intéressée est priée de s'inscrire en mairie avant le 4 juin 2014.

VI – Dossier travaux

- ▶ Chauffage Eglise : l'installation actuelle est obsolète. Elle est bruyante, inefficace et plus conforme aux normes de sécurité en vigueur. Il est donc urgent de la remplacer.
- ▶ Correction acoustique de la salle 6/7 à l'espace Douge : par l'achat d'éléments de correction acoustique ou par l'installation d'un faux plafond.
- ▶ Espace Douge : la VMC actuelle ne serait pas assez puissante pour capter les mauvaises odeurs.
Proposition de changement de la VMC.
- ▶ Ecole : Proposition changement de 4 urinoirs et d'un lave main.
Proposition de réfection de la salle de classe à l'étage.
- ▶ Etang communal : 2 devis ont été reçus pour déclaration d'existence du plan d'eau et de pisciculture à valorisation touristique.

Les dossiers ci-dessus seront examinés par les commissions compétentes et finalisés lors de la prochaine réunion de Conseil municipal.

- ▶ Changement des ordinateurs de la mairie : pour passage à un logiciel plus évolué.
Le Conseil municipal autorise le maire à monter le dossier de subvention.

► Régularisation avenants vestiaires du foot.

| | Marché initial HT | Avenant HT | Nouveau marché HT |
|---|-------------------|--------------|--------------------|
| Lot 05 – Menuiseries extérieures PVC Entreprise Piccoli | 8 506,77 € | + 1 454,06 € | 9 960,83 € |
| Lot 07 – Menuiseries intérieures bois Entreprise Piccoli | 9 324,51 € | + 2 651,13 € | 11 975,64 € |

Le Conseil municipal accepte les nouveaux avenants.

VII – Logement communal

Suite au départ de M. Stéphane VIENNET au 31 mars du logement communal situé 36 Grande Rue, la caution lui sera rendue.

Le nouveau locataire, M. DENIS Damien n'ayant pas pu emménager pour raisons graves et personnelles, il lui a été accordé de repousser son entrée au 1^{er} mai.

VIII – Questions diverses

☞ Location de terrains à l'A.C.C.A. (Chasse) : Le contrat arrive à échéance au 31 mars 2014.

Le nouveau contrat est établi pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2017 avec un prix de location annuel s'élevant à 480 €.

☞ Familles Rurales : Autorisation d'installation de panneaux pour organisation grand jeu de piste dans le village, sous condition de ne pas gêner la visibilité des panneaux d'indication existant.

☞ 25 mai : élections européennes. Scrutin ouvert de 08h00 à 18h00.

☞ 06 juin : pose d'une plaque commémorative en l'honneur de Gaston et Simone Viennet à la Grange Coulon qui ont hébergé de nombreux résistants.

☞ 7 juin : fête des mères à l'espace Douge à 11h00.

☞ Brûlage des déchets :

La circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts rappelle que les déchets végétaux, « dits verts », issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies constituent des déchets. Le règlement sanitaire départemental (R.S.D.) **interdit le brûlage en plein des déchets et détritiques de toutes nature dans les agglomérations** (article 23.3). En conséquence, dès lors que les déchets verts peuvent relever de la catégorie des déchets, le brûlage en est interdit.

☞ Nuisances sonores :

Rappel des horaires à respecter selon arrêté préfectoral pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage :

* **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

* **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

* **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

☞ Prochaine réunion de Conseil municipal : 5 juin 2014 à 20h30.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Noël POINTET